



bretagne-environnement.org

RESEAU D'INFORMATION

# CHARTRE DU RESEAU DES PARTENAIRES DU GIP BRETAGNE ENVIRONNEMENT

Mai 2008



L'Etat et le Conseil régional de Bretagne membres fondateurs du groupement d'intérêt public Bretagne environnement.  
Ce projet est financé dans le cadre du contrat de projets Etat – Région 2007 – 2013.



# 1. Le GIP Bretagne environnement

L'État et le conseil régional de Bretagne ont décidé, dès 2001, de mettre en place une plateforme d'information dans les domaines de l'accès et de la diffusion des données environnementales en Bretagne dénommée « Bretagne environnement ». Afin de conforter ses missions et d'améliorer le fonctionnement de cette plateforme, un groupement d'intérêt public (GIP), administré par ses deux membres, l'État et le conseil régional de Bretagne, a été créé en 2007.

## 2. Les objectifs du réseau des partenaires

Face aux enjeux environnementaux de plus en plus importants et à la très forte demande sociale associée, les sources d'information environnementales se multiplient et sont parfois difficilement accessibles.

Le réseau des partenaires a pour vocation de contribuer à enrichir la base commune des connaissances en mettant à disposition de la plateforme Bretagne environnement les données qu'ils produisent.

Le GIP s'appuie sur ses deux membres et sur un réseau de partenaires pour rassembler et valoriser les connaissances liées aux différentes problématiques environnementales concernant la Bretagne.

## 3. Qui sont les partenaires ?

**Les organismes suivants, travaillant dans le domaine de l'environnement en Bretagne, ont vocation à participer au réseau des partenaires :**

- les organismes et établissements publics ;
- les associations agréées en matière d'environnement et productrices de données ou les associations reconnues pour leur expertise.
- les collectivités ou organismes qui en émanent ayant des compétences en matière d'environnement ;
- les instances professionnelles fédératives et les chambres consulaires ;

## 4. Les principes fondateurs du réseau

Le GIP et ses partenaires collaborent avec une volonté partagée de respect mutuel, d'objectivité et de transparence.

### **Complémentarité**

Bretagne environnement développe des outils spécifiques ou de synthèse complémentaires à ceux des partenaires.

### **Réciprocité**

En contrepartie d'une valorisation de ses données, chaque partenaire contribue à l'enrichissement de la base de connaissance commune de la plateforme Bretagne environnement.

### **Qualité et validation**

Bretagne environnement met en place des procédures de validation et de diffusion des contenus. Chaque partenaire met à la disposition de Bretagne environnement l'information la plus à jour possible. En cas

de désaccord entre partenaires sur les données ou sur le contenu scientifique d'un article, le conseil scientifique et d'éthique de Bretagne environnement pourra être sollicité.

### **Respect des sources**

Toute information citée fait référence à son auteur. Les données transmises à Bretagne environnement ne sont utilisables et diffusables qu'avec l'accord de leur propriétaire. L'origine des données est explicitement mentionnée dans tous les documents du GIP.

### **Gratuité**

La participation au réseau est gratuite. Chaque partenaire conserve la propriété intellectuelle des contributions originales qu'il met à disposition de Bretagne environnement.

## 5. La contribution des partenaires

Suite à la validation par le conseil d'administration du GIP de la demande de partenariat, le partenaire nomme un correspondant auprès de Bretagne environnement, et, le cas échéant, des référents par thématique environnementale.

### **Les partenaires contribuent à la plateforme Bretagne environnement en :**

- référençant leurs données ;
- rédigeant des brèves ou des articles ;
- participant à la validation des articles diffusés dans le « courrier des référents » (*diffusion restreinte au réseau avant diffusion au public*).

## 6. Les outils

**Bretagne environnement développe et met à jour plusieurs sites Internet :**

- le portail :  
**<http://www.bretagne-environnement.org> ;**

- le serveur de cartographie dynamique :  
**<http://cartographie.bretagne-environnement.org> ;**

- l'observatoire breton de l'eau :  
**<http://www.eaubretagne.fr> ;**

- l'observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel (*fin 2008*).

Bretagne environnement analyse les statistiques liées aux recherches d'informations sur les différents sites Internet afin d'identifier les besoins d'informations du public. Il en informe les partenaires.

D'autres supports d'information complémentaires d'Internet sont également développés.

Bretagne environnement organise une conférence périodique des partenaires afin de les informer sur les différents projets menés ou à venir, mais aussi, pour identifier leurs attentes.



**bretagne-environnement.org**  
RESEAU D'INFORMATION

GIP Bretagne environnement 12, rue Louis Kerautret Botmel Bâtiment C 35000 RENNES

☎ 02 99 35 45 80 📠 02 99 41 73 54 [contact@bretagne-environnement.org](mailto:contact@bretagne-environnement.org) [www.bretagne-environnement.org](http://www.bretagne-environnement.org)



Ce projet est financé par l'Union Européenne

